

## Jean Monnet, Mémoires: extrait concernant l'impact de la guerre de Corée sur le plan Schuman et sur la question allemande

**Légende:** Dans ses Mémoires, Jean Monnet évoque le franchissement du 38ème parallèle et l'invasion de la Corée du Sud par l'armée communiste nord-coréenne.

**Source:** MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X. p. 393-397.

**Copyright:** "Mémoires"

de Jean Monnet

(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/jean\\_monnet\\_memoires\\_extrait\\_concernant\\_l\\_impact\\_de\\_la\\_guerre\\_de\\_coree\\_sur\\_le\\_plan\\_schuman\\_et\\_sur\\_la\\_question\\_allemande-fr-c6601f4d-30e3-4849-bc6d-66381324e276.html](http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_concernant_l_impact_de_la_guerre_de_coree_sur_le_plan_schuman_et_sur_la_question_allemande-fr-c6601f4d-30e3-4849-bc6d-66381324e276.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013

## Jean Monnet, Mémoires

[...]

George Ball a raconté cet instant dans son excellent livre *The Discipline of Power* :

« Le dimanche 25 juin 1950, j'étais chez Jean Monnet, dans sa maison au toit de chaume, à une soixantaine de kilomètres de Paris, pour une journée de travail en liaison avec les négociations du plan Schuman, quand, dans le cours de l'après-midi, quelqu'un apporta la nouvelle que l'armée nord-coréenne avait envahi la Corée du Sud. Je me souviens que Jean Monnet vit rapidement ce que cela impliquait. Il en était sûr, les Américains ne permettraient pas aux communistes de se livrer à une attaque aussi délibérée sans réagir, cela afin de maintenir les lignes de partage tracées avec tant de difficultés dans les années d'après-guerre. Or, une intervention américaine mettrait non seulement en danger le plan Schuman, mais elle créerait de sérieux problèmes concernant l'unité européenne. Elle risquait de soulever une atmosphère de panique en Europe, tandis qu'elle pousserait les Américains à insister davantage sur une participation plus importante de l'Allemagne à la défense de l'Occident. Ce dernier point avait une importance toute spéciale ».

C'était en effet le point le plus sensible qu'il était convenu de n'aborder jamais au cours de nos conversations et dont la réalité même était obstinément niée par la diplomatie française. Robert Schuman n'avait-il pas été amené à déclarer solennellement à l'Assemblée nationale lors de la ratification du pacte Atlantique, tout juste un an auparavant : « L'Allemagne n'a pas d'armement et elle n'en aura pas... Il est impensable qu'elle puisse être admise à adhérer au pacte Atlantique comme une nation susceptible de se défendre ou d'aider à la défense des autres nations ». Cinq ans seulement après la fin de la guerre, la seule évocation de l'armée allemande révoltait les peuples européens, y compris le peuple allemand dans son immense majorité. Il était clair que les Soviétiques ne toléreraient pas sa renaissance, encore qu'ils eussent commencé à constituer une force de police paramilitaire en Allemagne de l'Est dont Adenauer dénonçait le danger. Qui avait le plus peur de l'autre, on ne pouvait déjà plus le dire tant les esprits étaient emportés par l'obsession de la guerre froide. C'est justement dans le dessein d'effacer cette obsession et de mettre fin au climat de rivalité et de soupçon où elle se développait que j'avais proposé, dans mon mémorandum d'avril, « une action profonde, réelle, immédiate et dramatique qui change les choses ». Cette action avait été entreprise, elle était en train de réussir, toutes les forces de l'Allemagne se réorientaient vers une construction pacifique. Mais si l'Ouest se mobilisait contre un défi communiste, ces forces ne seraient-elles pas entraînées à contribuer à la lutte dont l'Amérique ne porterait sûrement pas seule le fardeau?

La chance historique d'une Allemagne conduite par un homme profondément épris de paix, un chancelier qui avait souffert de la violence militaire des ses compatriotes et qui disait :

« Mon pays a perdu suffisamment de sang, il ne veut pas réarmer », cette chance risquait d'être caduque avant de s'être matérialisée dans la Communauté européenne. Sans doute, le problème de la participation allemande à la défense occidentale était-il déjà posé sporadiquement par les responsables de l'alliance. Leur logique était celle-ci : puisque l'Allemagne est le principal enjeu de la guerre froide, il est normal qu'elle soit appelée à se défendre. Notre logique était au contraire : que l'Allemagne cesse d'être un enjeu, et l'on cessera de parler d'elle en termes de défense. Adenauer, lui, cherchait depuis longtemps une autre issue qui eût été une fuite en avant dans une armée européenne. En décembre 1949, il déclarait : « Même si les Alliés réclamaient une contribution allemande à la défense de l'Europe, je m'opposerais à la formation d'une Wehrmacht ». Mais il ajoutait aussitôt : « Tout ce que je pourrais envisager comme cas extrême, ce serait un contingent allemand dans le cadre d'une armée de la fédération européenne sous commandement européen ». L'obstacle français rendait alors ses propos sans portée, puis le plan Schuman vint leur enlever tout objet. La guerre de Corée les ramena tout à coup au cœur de l'actualité.

Je ne tardai pas à voir mes craintes se vérifier. Le 25 juillet, McCloy déclara : « Il faudra bien donner aux Allemands les moyens de se défendre si une agression a lieu contre eux ». C'était une manière de faire savoir au Congrès des Etats-Unis que les Américains ne seraient pas seuls à tenir le front européen et aux hommes d'Etat européens que l'Amérique ne pourrait plus bientôt tenir deux fronts à la fois. Adenauer ne l'entendait pas ainsi : « Le sort du monde ne se joue pas en Corée, disait-il à McCloy, mais au cœur de

l'Europe. Je suis convaincu que Staline a le même plan pour l'Allemagne que pour la Corée. Ce qui se passe là-bas est une répétition générale de ce qui nous attend ici ». Ses alarmes étaient profondes et sincères. Il se résigna en août à demander de pouvoir lever une force de police de cent cinquante mille hommes. Au même moment, à Strasbourg, Churchill proposait une armée européenne sous l'autorité d'un ministre européen de la Défense. Les gouvernements français et anglais, eux, s'enfermaient dans une attitude négative. A nouveau, nous étions entourés d'impasses.

C'est la nécessité qui m'a conduit plusieurs fois dans ma vie à m'occuper d'affaires militaires pour lesquelles je n'ai ni goût ni compétence. Il s'est trouvé que j'ai vu en 1914, puis de 1938 à 1945, notre conception de l'homme, nos libertés menacées par l'esprit de domination qui vient du fond des âges, et dans ces deux circonstances j'ai vu aussi les plus nobles caractères, les plus courageux efforts se perdre dans les divisions. L'agression ne divise pas seulement les peuples en deux camps, elle divise également les efforts de chaque camp parce que la crainte favorise les égoïsmes. En 1950, malgré les dures leçons subies, les réflexes de protection contre le retour de la force étaient des attitudes purement nationales qui nous ramenaient des années en arrière et mettaient en danger la construction à peine ébauchée. Je ne pouvais pas laisser cette nouvelle crise se développer sans intervenir, mais je ne sus pas tout de suite comment. Je n'avais jamais pensé aborder le problème de l'Europe par le biais de la défense qui serait sans doute un des attributs de la fédération future, mais à mes yeux pas le plus puissant ni le plus déterminant des mobiles de l'union. Si les circonstances devaient accélérer ou renverser le cours des choses, eh bien, je verrais.

[...]